

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**DÉPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

Mairie de GRUFFY

**REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Session ordinaire
Mmes, MM. les Membres du Conseil municipal
ont été convoqués dans la Salle de la Mairie de Gruffy, pour la réunion du

**VENDREDI 20 Mars 2026
A 20h00**

Convocation envoyée le 16 mars 2026

Présents : Mesdames, Messieurs, Carole ABRARD-BROISIN, Marie-Pierre TRAVERS, Lionel SACATURRO, Anne-Sophie DAVIET, Christian ABRARD, Sarah MASSON, Walter CANDOTTO, Muriel SANCHEZ, Laurent RICHARD, Laetitia LALANNE, Nicolas DILY, Catherine BARON, Robin PETIT-ROULET, Laurence DELERY, Cédric GUESDON, Eglantine LEGER

Sont excusés : FLOQUET Ulrich, GUERS François, ALLAM Mélinda

Pouvoirs : 3

COMPTE RENDU

1. Election d'un secrétaire de séance : Muriel SANCHEZ
2. Lecture des pouvoirs :
FLOQUET Ulrich à ABRARD-BROISIN Carole
GUERS François à ABRARD Christian
ALLAM Mélinda à LALANNE Laetitia

Ordre du jour avec délibérations

Mme Catherie BARON, doyenne de l'assemblée préside le conseil municipal.

1. Installation du conseil municipal

Mme Baron procède à l'appel des membres du conseil municipal nouvellement élus et déclare le conseil municipal de Gruffy installé.

2. Election du maire

Mme Baron demande au conseil municipal s'il y a un ou une candidate déclaré.

Mme Travers propose le nom de Mme Carole Abrard-Broisin. Mme ABRARD-BROISIN se déclare candidate à la fonction de Maire.

Le vote se déroule au scrutin secret sous la présidence de Mme Baron, accompagnée de Mme Leger et M. Petit-Roulet, nommés assesseurs. Ils procèdent ensuite au dépouillement.

Nombre de votants : 19

Nombre de vote blanc : 4

Nombre de vote nul : 0

Suffrages exprimés : 15

Nombre de vote en faveur de Mme Abrard-Broisin : 15

Mme Carole ABRARD-BROISIN est élue maire avec 15 voix.

Mme Baron félicite Mme Carole Abrard-Broisin, lui remet l'écharpe de maire et lui cède la présidence du conseil municipal.

Mme Perdrix, maire sortante, félicite la nouvelle maire élue et lui remet 4 trousseaux de clés de la mairie.

Mme la maire adresse ses remerciements et un mot particulier à chacun de ses colistiers et à l'ensemble des conseillers municipaux.

Elle s'engage à travailler avec l'ensemble de conseillers municipaux avec l'organisation suivante :

- Envoi à tous les membres du conseil des documents à examiner en séance, en amont avec la convocation au conseil,
- A chaque séance, vote du procès-verbal du conseil précédent,
- Travail avec tous les conseillers sur le projet de budget de la commune, en commission finances élargie, puis examen et vote en conseil municipal.

Rappel des trois grands projets du mandat, de l'information régulière des habitants et des différentes réalisations avant l'été.

Le texte du discours de Mme la maire est annexé à ce procès-verbal.

3. Détermination du nombre d'adjoints

Madame la maire rappelle que le nombre d'adjoints ne peut excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur, soit 5 adjoints possible pour la commune de Gruffy. Mme la maire propose de fixer le nombre d'adjoints à 3, nombre qu'elle estime minimum pour se répartir la gestion des affaires générales. Elle indique également qu'un conseiller délégué aux travaux sera nommé prochainement. Adopté à l'unanimité

4. Election des adjoints :

L'élection s'effectue par un scrutin de liste.

La liste suivante est proposée :

- Ulrich Floquet
- Marie-Pierre Travers
- Lionel Scaturro

Le vote se déroule au scrutin secret sous la présidence de Mme Baron, accompagnée de Mme Leger et M. Petit-Roulet, nommés assesseurs. Ils procèdent ensuite au dépouillement.

Nombre de votants : 19

Nombre de vote blanc : 2

Nombre de vote nul : 1

Suffrages exprimés : 16

Sont élus avec 16 voix :

Ulrich FLOQUET : 1^{er} adjoint

Marie-Pierre TRAVERS : 2^{ème} adjoint

Lionel SCATURRO : 3^{ème} adjoint

5. Lecture de la charte de l' élu local

Madame la maire procède à la lecture de la charte de l' élu local. Elle distribue à chacun 2 exemplaires de cette charte et invite chacun des conseillers à signer un exemplaire qui sera conservé en mairie, l' autre exemplaire étant conservé par chacun.

6. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06/03/2026

Mme la maire indique que ce PV aurait dû être envoyé avec la convocation du conseil du 20/03 mais que cette obligation légale n' a pas été respectée par la maire sortante (Mme Perdrix) et l' envoi n' a eu lieu que le jeudi 19 mars en fin de journée.

Mme la maire s' assure que chacun a pu en prendre connaissance et demande s' il y a des remarques.

M. Christian Abrard fait les remarques suivantes :

« Madame la maire, j' ai assisté, ainsi que plusieurs de nos collègues conseillers municipaux réunis ce soir, à la séance du conseil municipal du 6 mars 2026 et je souhaite que soient rajoutés à ce procès-verbal les compléments suivants :

- Rectification des noms : Gilles REY au lieu de Olivier REY
- Coûts des travaux de la maison Dalby :

Claude Antoine demande à Mme la maire (Mme Perdrix) un point sur le montant des travaux à ce jour. Madame la maire (Mme Perdrix) répond qu' elle ne sait pas précisément, qu' elle fera le calcul et qu' elle reviendra vers les conseillers pour leur communiquer cette information.

- Baux avec les 2 sociétés :

Claude Antoine demande, préalablement au vote des 2 délibérations relatives aux baux avec les sociétés Biocoop et Traiteur Bio des Bauges, que ces baux soient communiqués aux membres du conseil municipal. Il rappelle à Mme la maire (Mme Perdrix) qu' il a demandé communication de ces 2 baux depuis le 4 novembre 2025, séance du conseil, lors de l' adoption des 2 délibérations approuvant leur signature et qu' il n' a eu aucune réponse à sa demande.

Madame la maire (Mme Perdrix) répond qu' elle ne peut transmettre ces baux aux conseillers municipaux car il ne s' agit à ce jour que de projets.

Vote du PV : avec les remarques annexées.

Résultats :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 2

Madame la maire indique que le procès-verbal du conseil municipal du 6 mars 2026 est adopté avec les remarques annexées.

Questions diverses :

Madame la maire indique qu' elle souhaite porter à la connaissance du conseil municipal une information importante concernant le budget de la commune qui a été voté le 6 mars 2026, seulement 9 jours avant les élections, par l' équipe sortante et que ce n' est pas une bonne nouvelle.

Elle relate les éléments suivants : « Nous avons appris cette semaine, en travaillant sur le dossier du SIPA dont la situation financière sera une question très importante à aborder avec les 6 autres communes membres, que Gruffy est la seule des 7 communes membres à ne pas avoir payé le surcoût financier de 2025.

Toutes les autres communes avaient anticipé cette dépense obligatoire qui était inévitable depuis le non adoption du budget du SIPA il y a 1 an et ont réglé cette somme sur le budget 2025 et la commune de Gruffy aurait dû en faire de même.

Mais la maire sortante (Mme Perdrix) a décidé de laisser cette dette de 67000€ sur le budget 2026.

Cette décision est d' autant plus choquante qu' elle savait qu' elle ne serait plus en responsabilité des finances de la commune ».

Robin Petit-Roulet remercie Mme la maire de proposer un « travailler en commun » dans ce conseil. Il questionne madame la maire sur le comment et questionne sur les modalités.
Il demande s'il y aura des conseillers de la liste « Gruffy demain » qui siègeront au SIPA.
Il dit que des mots ont été dit pendant la campagne de part et d'autre qui ne présagent pas d'un travail en commun facile, travail qu'attendent pourtant les habitants.
Il demande l'organisation prochaine d'une rencontre entre les membres du conseil municipal et les agents municipaux avec lesquels nous serons amenés à travailler régulièrement.

Madame la maire répond que le comment travailler ensemble a été présenté dans son discours et des pistes déjà avancées. Le conseil va apprendre à travailler ensemble à partir d'informations partagées par tous les conseillers. Le conseil va apprendre à s'écouter, à débattre dans l'instance.

Concernant la demande de participation au SIPA et d'un siège au SIPA, la demande mérite la réflexion. Il s'agit de travailler pour le SIPA, pour le territoire du pays d'Alby. Il convient non seulement de porter une vision mais des actes afin de pérenniser son action au service de la population.

Madame la maire réfléchit à la demande de M. Petit-Roulet et lui proposera une rencontre avant le prochain conseil du 31 mars.

Madame la maire dénonce les attaques personnelles, les mots violents, les propos diffamatoires qui ont été proférés à l'encontre de son équipe par quelques colistiers de Gruffy demain. Elle rappelle que sa liste s'est comportée avec dignité défendant seulement des idées, un programme. A ce titre elle réfute que des comportements indignes soient imputés à ses colistiers.

Madame la maire trouve intéressante l'idée de rencontre avec les personnels et réfléchira aux modalités, sans ajouter d'heures supplémentaires de travail aux agents.

Madame la maire informe le conseil du décès de Mme Simone Fossioz et adresse une pensée à ses enfants : Marie-Pierre, Serge et Eric.

Madame la maire informe le conseil du retour prochain du docteur Passanante. C'est une très bonne nouvelle pour le village. Ainsi, avec les docteurs Boyer et Lenon ce sont trois médecins qui exerceront au cabinet médical de Gruffy. L'idée est même évoquée d'un quatrième médecin, à confirmer.

Invitation à l'ensemble des personnes présentes, de partager le verre républicain.

Séance du Conseil Municipal levée à 22h00

ANNEXE 1 – Discours de Mme la maire

Aujourd'hui, c'est le printemps !

Quelle émotion, quelle joie, quelle fierté au moment où je passe cette écharpe de maire. Maire c'est le plus beau des mandats car il n'y a pas de fonction électorale plus engagée au plan humain que le mandat de maire, plus proche de la population.

Aussi, premiers mots de maire et mes premiers remerciements iront à destination de toutes les gruffiennes et de tous les grufféens.

En participant à près de 75% au scrutin de dimanche vous avez donné une formidable leçon de démocratie et témoigné de votre attachement profond à notre village, que nous aimons tant.

Nous sommes dans le peloton de tête parmi les communes de Haute-Savoie qui ont le plus voté.

Cette très forte mobilisation s'explique notamment par la présence de 2 listes qui ont joué leur rôle d'information, de propositions, d'échanges et de débat avec la population.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'engagement citoyen des 41 femmes et hommes qui se sont présentés aux suffrages des grufféens dimanche dernier.

Je les remercie chaleureusement et solennellement ce soir, en ma qualité de maire du village et au nom de tous les habitants.

Mes seconds remerciements iront à la formidable équipe « Gruffy Ensemble ». C'est incroyable ce que nous avons réussi ensemble et je voudrais avoir un mot pour chacun d'entre vous.

Je commencerai par les 7 camarades qui ne siègeront pas mais qui restent tous engagés dans la vie du village et qui s'investiront dans les commissions extra-municipales que nous créerons prochainement.

Merci Jonathan de réfléchir déjà aux prochains rendez-vous culturels que nous pourrions offrir à nos habitants.

Merci Claude et Patricia de nous faire bénéficier de votre expérience d'élus sortants.

Merci Jennifer de l'action que tu mèneras auprès des plus fragiles.

Merci Sébastien pour ton expertise qui nous sera si utile dans le grand projet du parc Grenette que tu fréquentes tous les jours ...où il ne pleut pas.

Merci Ghislaine de nous faire bénéficier de ton expérience si riche dans l'administration communale. Tu connais si bien l'histoire de la mairie et du village.

Et puis, autour de cette table, quel bonheur de vous avoir à mes côtés ce soir.

Merci Ulrich pour ton optimisme communicatif, ton sens des relations humaines, et pour avoir accepté d'être mon binôme en tant que premier adjoint. Ulrich, un premier défi que je te lance en direct ...et à distance (Merci la vidéo).

Acceptes-tu de t'inscrire aux foulées de Gruffy et d'y représenter, dans l'action, notre conseil municipal ? Ce serait chouette, toi qui as été au début de la création de cette magnifique manifestation que nous soutenons pleinement.

(Bien sûr tous les autres volontaires sont les bienvenus pour porter les couleurs du conseil municipal !).

Merci Marie-Pierre pour ton enthousiasme et ton énergie débordante. Tu es déjà depuis des semaines notre monteuse de projets comme il en existe peu. Tu te rends compte, tu vas pouvoir enfin lancer pour de vrai ton plan de consultations citoyennes avec tous les usagers et riverains du parc Grenette. C'est formidable !

Merci Lionel pour la confiance dont tu nous as témoigné. Quand tu m'as dit, après dix jours de réflexion que tu nous rejoignais la liste car notre démarche te convenait tout à fait, ça a été un déclic pour moi. Nous étions dans le vrai. Ton rôle sera déterminant dans notre engagement au service du développement durable.

Merci Anne-Sophie. Ton profond humanisme sera mis au service de nos anciens et des personnes fragiles. Je sais que tu ne lâcheras rien au sein du CCAS pour ne laisser personne au bord du chemin. Merci ma vigie marmotte de la première heure.

Merci Christian pour ton expérience et ta force tranquille qui nous ont tellement rassurés depuis tous ces mois. Tu vas avoir la lourde tâche de nous représenter au Grand Annecy et au SIPA, mais je sais que Gruffy saura s'y faire entendre. Et merci bien sûr pour ton soutien quotidien.

Sarah, tu as été la première rencontre qui s'est transformée en candidature. C'était à la Gruffy en 2024, nous étions à la même table, par hasard. Nous venions de monter l'association « Bien vivre à Gruffy », la démarche citoyenne t'intéressait et nous voilà à faire vivre la démocratie participative en vrai. A toi la responsabilité si importante de la communication.

Merci Walter d'avoir accepté d'être le monsieur travaux et entretien. Promis, on achète au plus vite des sacs de ciment et du sable. Tu vas avoir du travail, avec nos agents pour sécuriser et embellir notre village. Walter, à partir de lundi et au fil des semaines prochaines tu vas être très sollicité et tu vas serrer des mains : attention, pas trop fort !

Muriel, quand je t'ai proposé de nous rejoindre tu as accepté à la condition de ne pas être en position éligible. J'ai bien sûr accepté, mais rapidement tu m'as dit « c'est trop bien cette équipe...tu crois que je pourrais remonter dans la liste pour être élue ? » Et te voilà autour de cette table. Promis, pour l'école, je serai en première ligne, tu me seconderas et tu vas travailler sur la culture et l'animation, tes sujets de prédilection.

François, quelle belle rencontre ce mercredi de novembre chez vous deux à La Praille. On était venu pour prendre contact vers 18h et l'on est reparti un peu avant minuit. Ton Bordeaux est exceptionnel ! Depuis tu as conquis tout le monde, dans la liste et lors de tes présentations des enjeux financiers dans nos réunions publiques.

Méline, notre benjamine. Merci pour ton aide précieuse pour monter nos outils de communication audiovisuelle. Je vais encore avoir besoin de ton soutien en la matière.

Laurent, mon Lolo, tu as été fantastique pendant cette campagne. Combien de kilomètres à pied, sur ton vélo, combien d'heures passées à échanger avec les habitants en leur proposant notre programme ? Tous ces échanges avec une règle absolue que j'avais exigée. On échange, on argumente, avec une ligne rouge : aucune attaque personnelle sur les colistiers de la liste adverse. Tu as été exemplaire.

Laetitia, merci pour ta sensibilité et ton attachement viscéral à la culture. Nous aurons besoin de ton expérience et de ton expertise pour créer des moments de rencontres autour de la culture. Pour travailler en lien avec les enseignants de nos écoles autour de projets culturels.

Nicolas, tout d'abord merci d'avoir été présent depuis le début de cette aventure il y a 2 ans. Que de chemin parcouru ensemble. Tu as de l'or dans les mains et, avec l'ami Walter, vous allez avoir du travail pour programmer et réaliser les travaux d'entretien de notre beau village. Ton expérience de pompier nous sera très précieuse sur les questions de sécurité.

Cathy, tout d'abord merci d'avoir assuré avec précision et rigueur la présidence de notre premier conseil municipal. Je vais essayer d'assurer la suite de nos travaux avec autant d'efficacité. Merci Cathy pour ton engagement sans faille durant toute cette campagne, pour ton énergie communicative. Tu es la preuve que la jeunesse ne s'apprécie pas seulement à une date de naissance. La passionnée de culture que tu es a déjà mille idées en tête.

Je voudrais maintenant m'adresser à vous tous, membres d'un même conseil municipal, tous engagés pour l'avenir de notre village.

Nous voilà donc amenés à travailler, tous les 19, pour les 6...ou vraisemblablement 7...années prochaines. Ces dernières semaines de nombreux habitants nous ont fait part de leur souhait, qu'après le temps des élections, nous puissions tous travailler ensemble.

Ils ont raison, et, de toute façon, je ne sais pas faire autrement que travailler en équipe.

Ne comptez pas sur moi pour exercer mon mandat de maire en solitaire, ou avec un tout petit groupe. Ça n'a aucun intérêt et ça ne marche pas.

On est tellement plus intelligents et efficaces en équipe !

J'ai dit depuis le début que je serai un chef d'orchestre et je le redis solennellement devant vous tous ce soir. Je serai un chef d'orchestre, chacun aura sa partition à jouer ... et la musique sera belle.

Mais pour cela, il convient de changer radicalement la logique qui a prévalu dans cette mairie depuis plusieurs mandats.

Pour travailler ensemble il est INDISPENSABLE que chacun dispose de l'information pour pouvoir appréhender les sujets et les questions que nous aurons à trancher en conseil municipal.

Désormais tous les membres du conseil municipal disposeront, avec leur convocation, des éléments d'information relatifs à toutes les délibérations.

Pour les sujets les plus importants et à forts enjeux pour la commune nous travaillerons tous ensemble préalablement, pour aller au fond du sujet, pour bien cerner les enjeux, les pistes possibles et arrêter ensemble la meilleure solution.

Ensuite, bien sûr, c'est en séance du conseil que la synthèse de ce travail d'équipe sera présentée et que les décisions seront actées.

Par exemple, pour le budget, qui est la délibération la plus importante de l'année voilà comment nous procéderons. Le travail de préparation sera mené en amont du conseil en commission des finances ouverte à tous les conseillers municipaux qui disposeront de toutes les données. Nous prendrons le temps nécessaire pour partager, débattre et arrêter un projet de budget.

Ce projet sera présenté en conseil municipal, avec la synthèse du travail préparatoire, mené en commission des finances. Chacun pourra ainsi, en parfaite connaissance de cause, formuler son vote.

Les membres de notre conseil municipal qui ont assisté il y a exactement 2 semaines au vote du budget 2026 dans cette salle, apprécieront la différence radicale de méthode. Mais cette méthode nouvelle est la garantie, donnée à vous tous, que nous créons les conditions pour pouvoir travailler réellement ENSEMBLE.

Travailler ensemble et en confiance dans cette instance c'est également pouvoir vérifier que les débats et les décisions sont bien retranscrits.

Nous l'avons annoncé dans notre programme, les séances de notre conseil seront enregistrées et mises à disposition sur le site de la commune.

Enfin chacun de nos conseils débutera par l'adoption du procès-verbal du conseil précédent. C'est une obligation légale qui n'était pratiquement jamais appliquée par la maire sortante. Pourtant c'est essentiel, car c'est la garantie pour chacun d'entre nous de pouvoir vérifier que nos échanges ont été correctement transcrits et de pouvoir, le cas échéant, faire procéder à des corrections. Alors oui, nous travaillerons bien ENSEMBLE et au service de Gruffy.

Je terminerai mon propos en abordant maintenant les projets que nous réaliserons au cours de ce mandat, pour la population.

Vous les connaissez, notre liste les a présentés devant la population et dans plusieurs bulletins très complets. 3 grands projets : 2 en lien direct avec la convivialité et le bien vivre ensemble : la rénovation du parc Grenette et la grande salle au-dessus de nous.

Le troisième pour sécuriser la traversée du village et rendre attractif son centre.

Sans tarder une concertation sera menée avec l'ensemble des utilisateurs du parc Grenette et les riverains pour connaître leurs besoins, leurs souhaits et leurs suggestions afin d'établir un cahier des charges qui servira de base à la définition du projet global.

Pour la salle « mystère » de 400 m², nous examinerons dès la semaine prochaine tous les documents dont nous disposons en mairie pour apprécier la faisabilité du projet d'aménagement. Parallèlement un expert sera mandaté pour attester de la capacité de portage de la dalle.

Sur la base de ces informations nous pourrons alors ensuite travailler à la définition du projet.

Concernant la traversée du village, nous sommes convenus de nous voir très rapidement avec le Conseil Départemental. Nous avons déjà pris l'attache de la conseillère départementale, Fabienne Duliège, et du vice-président à la voirie, Lionel Tardy.

Sur tous ces sujets majeurs vous serez très régulièrement informés. La population sera tenue également informée sur le site internet et dans les bulletins municipaux.

Car notre village va enfin retrouver, plus de 20 ans après, une information écrite de sa mairie, 2 fois dans l'année à minima et être invitée à 2 réunions annuelles d'information.

Sans attendre, et d'ici l'été, plusieurs mesures seront mises en œuvre :

- Les 7 commissions extra-municipales, ouvertes à la population, seront créées.

- Les horaires d'ouverture de la mairie seront élargis, en concertation avec les personnels.

- Toutes les associations seront réunies pour rechercher des mises en commun et des synergies.

- Une estimation de la Forge et de l'étage de l'ancienne maison Dalby sera réalisée en vue d'une vente pour la réalisation de logements et d'une cellule commerciale.
- Nous examinerons la possibilité de créer une salle communale, dans les locaux existants.
- Dès la semaine prochaine nous demanderons des rendez-vous à nos principaux partenaires (et financeurs) pour nous présenter et surtout pour déjà prendre date pour le financement de nos projets.
- Un audit gratuit des finances de la commune sera demandé à la Direction Départementale des Finances Publiques. Enfin, et dans des délais très rapprochés, nous :
- Procèderons au nettoyage et à la sécurisation des abords immédiats de la mairie. Les dalles descellées depuis des années seront scellées, les marches et le parvis seront nettoyés, finies les pierres noircies, la mousse et les pissenlits (c'est le printemps !).
Les vitres cassées depuis des années du garage Menu, à hauteur de mains d'enfants, seront sécurisées. Les abords de l'église seront nettoyés.
- Nous ouvrirons en journée l'église du village.

ENTREtenir et EMBELLIR le village et ... BIEN VIVRE ENSEMBLE...

Voilà, vous l'avez compris, la tâche sera grande et nous avons du pain sur la planche. Mais le défi est magnifique et tellement enthousiasmant, au service de notre village et de sa population. Nous le relèverons en travaillant TOUS ENSEMBLE. Pour y parvenir, je voudrais que nous fassions nôtre, autour de cette table, cette pensée de Sénèque qui pourrait devenir la devise de notre conseil municipal :

« Ce n'est parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles »

Merci à vous tous.

Madame Carole ABRARD-BROISIN,

Maire de Gruffy



Madame Muriel SANCHEZ

Secrétaire de séance